

Rapport d'activité

www.pays-de-brest.fr

20
25



03	PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE BREST
04	PRÉSENTATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST
07	LE SCOT DU PAYS DE BREST
09	LE SIG GÉOPAYSDEBREST
10	ÉCONOMIE ET EMPLOI
13	TRANSITION ÉCOLOGIQUE
17	MOBILITÉ DURABLE
19	CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
23	PROGRAMMES EUROPÉENS
26	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE ET DU PAYS DE BREST
28	COMMUNICATION

Le Pays de Brest
compte **103** communes
et **7** intercommunalités



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE BREST

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

DU PAYS DE BREST



431 700 habitants
en 2023



210 200 hectares



600 km
de linéaire côtier



155 839
emplois salariés
(Insee 2021, princ)



29 707 établissements
en 2022*



31 168 étudiants
(année 2023-2024)

* Source : système d'identification du répertoire des entreprises – 26/02/2025

PRÉSENTATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Le Pôle métropolitain : un espace de cohérence des politiques publiques

Depuis 25 ans, les élus du Pays de Brest se sont organisés pour constituer un espace de dialogue, de coopération et de solidarités afin de penser en commun les politiques publiques sur un bassin de vie et d'emploi de plus de 430 000 habitants aujourd'hui. Cette recherche de cohérence et de convergence permet de rendre plus efficace la mise en œuvre des politiques publiques.

À partir d'une lecture partagée de la réalité du territoire comme véritable bassin de vie et d'emploi, le Pays de Brest s'est constitué en adoptant l'adage suivant « ce qui est bon pour Brest est bon pour nous tous et inversement ». C'est ainsi que naturellement, le périmètre du SCoT a épousé les contours du Pays de Brest pour devenir l'un des plus grands SCoT de France en 2004. Depuis 2015, la communauté urbaine de Brest est devenue métropole en faisant valoir l'importance des fonctions métropolitaines



à Brest et son positionnement au cœur du bassin d'emploi du Pays de Brest. Autre fait marquant, la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay nous a rejoint en 2017.

Que fait le Pôle métropolitain ?

► **Il est compétent en matière de SCoT sur le territoire du Pays de Brest**

► **Il conduit des actions d'intérêt métropolitain dans les champs suivants :**

- Économie et emploi
- Transition écologique
- Accessibilité et mobilité
- Services au public

► **Il mobilise des financements au bénéfice des acteurs publics et privés du Pays de Brest :**

- Programmes européens (LEADER et DLAL FEAMPA)
- Réponses à des appels à projets (FEDER, ADEME, Conseil Régional...)

LES INSTANCES

DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Le Conseil du Pôle métropolitain

Composé de 45 membres
représentant les 7 intercommunalités :

- ▶ Brest métropole : 18 délégués
- ▶ Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas : 5 délégués
- ▶ Pays d'Iroise Communauté : 5 délégués
- ▶ Communauté de communes du Pays de Abers : 5 délégués
- ▶ Communauté de communes de Lesneven-Côte des Légendes : 4 délégués
- ▶ Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime : 4 délégués
- ▶ Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay : 4 délégués

Le Conseil
s'est réuni
à 4 reprises
en 2025.



François CUIILLANDRE
Président



André TALARMIN
1^{er} Vice-Président
Chargé des politiques
territoriales, contractuelles, des
relations avec les institutions et
le Conseil de développement de
la métropole et du Pays de Brest



Patrick LECLERC
2^e Vice-Président
Chargé de l'économie et
de l'emploi



Dominique CAP
Vice-Président
Chargé des ressources et
moyens, et de la rade de Brest

Le Bureau

Constitué d'un Président
et de 7 Vice-Président·e·s,
chaque intercommunalité
du Pays de Brest
est représentée.



Claudie BALCON
Vice-Présidente
Chargée des mobilités
et de l'aménagement
numérique



Mickaël KERNEIS
Vice-Président
Chargé de la transition
écologique



Gaëlle NICOLAS
Vice-Présidente
Chargée de la santé



Jean-François TREGUER
Vice-président
Chargé du SCoT
et du SIG



Le Bureau
s'est réuni
à 5 reprises
en 2024.

UNE INGÉNIERIE

L'équipe salariée

Thierry CANN

Directeur

✉ thierry.cann@pays-de-brest.fr

☎ 06 48 26 88 32

Anne LE NAOUR

Assistante de direction

✉ anne.le-naour@pays-de-brest.fr

☎ 02 98 00 62 30 • 07 48 14 02 19

Mickaële LE BARS

Chargée de l'administration générale et du conseil de développement

✉ mickaele.le-bars@pays-de-brest.fr

☎ 07 44 04 07 76

Luce DEMANGEON

Chargée de mission mer et littoral
Animatrice DLAL FEAMPA

✉ luce.demangeon@pays-de-brest.fr

☎ 07 57 68 89 11

Quentin GALLIOU

Gestionnaire des programmes européens

✉ quentin.galliou@pays-de-brest.fr

☎ 07 44 04 07 78

Camille BÉLURIER

Chargée de mission programme européen LEADER

✉ camille.belurier@pays-de-brest.fr

☎ 07 57 68 89 77

Erwan BUREL

Chargé de mission économie

✉ erwan.burel@pays-de-brest.fr

☎ 06 78 30 69 40

Lucie KERMARGORET

Chargée de mission santé

✉ lucie.kermagoret@pays-de-brest.fr

☎ 07 48 14 02 14

Annaïk LAOUANAN

Chargée de mission santé

✉ annaik.laouanan@pays-de-brest.fr

☎ 07 48 14 02 17

Emma GRAVAL

Chargée de mission santé

✉ emma.graval@pays-de-brest.fr

☎ 07 57 02 83 28

Ève QUILLÉVÉRÉ

Chargée de mission mobilité et transition écologique

✉ eve.quillevere@pays-de-brest.fr

☎ 07 48 14 02 18

Nolwenn QUIOC

Chargée de communication

✉ nolwenn.quioc@pays-de-brest.fr

☎ 07 48 14 02 15

Des conventions avec :

- ▶ l'ADEUPa
- ▶ Brest métropole (SIG)

Des adhésions à :

- ▶ Éner'gence
- ▶ Fédération Nationale des SCOT
- ▶ Fibois

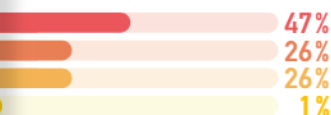
LE BUDGET 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement pour l'année 2025, report année précédente inclus, est de **287 015,33 €**.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

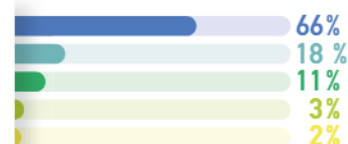
1 620 008,33 €



- charges de personnel
- contributions ADEUPa, SIG, FédéSCoT, Ener'gence
- charges de gestion courante
- dotation aux amortissements

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 615 242,39 €



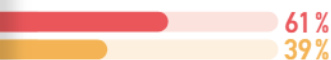
- contribution des membres
- Fonds européens
- ARS, ADEME, État
- Conseil régional
- refacturations (BTO et Cluster) - CPAM

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat cumulé de la section d'investissement pour l'année 2025 est de **82 472,87 €**.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

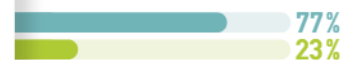
12 820,44 €



- mobilier et matériel informatique
- concessions et droits

RECETTES D'INVESTISSEMENT

95 293,31 €



- excédent reporté
- dotation aux amortissements

LE SCOT DU PAYS DE BREST

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest

Après plusieurs années de travail et de débats, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest a arrêté son projet de révision de SCoT le 7 février 2025.

Le projet a été transmis aux personnes publiques associées et à l'autorité environnementale, qui ont globalement souligné les évolutions apportées par rapport au SCoT de 2018. Les collectivités du Pays de Brest se sont principalement exprimées sur les questions du foncier, de la densité et du changement de destination.

Une enquête publique s'est ensuite déroulée du 9 septembre au 13 octobre 2025. Plus de 150 contributions écrites ont été déposées, portant sur des thèmes diversifiés tels que : la ressource en eau, le patrimoine naturel, le processus de concertation, la question du foncier, la traduction de la loi Littoral, les besoins en logement, la mobilité ainsi que des interpellations autour de l'élevage par exemple. Plusieurs observations portaient également sur la constructibilité de parcelles, ce qui ne relève pas du SCoT mais de sa traduction dans les documents d'urbanisme des intercommunalités.

La commission d'enquête a formulé un avis favorable, assorti d'une réserve sur la territorialisation du foncier sur la période 2021-2031 et de deux recommandations (une sur la forme, l'autre proposant des approfondissements sur différents sujets). Le rapport et les conclusions sont consultables à l'adresse suivante :

<https://registre-dematerialise.fr/6395>

Le SCoT a été approuvé le 10 février 2026 et a ainsi pris en compte la réserve de la commission d'enquête et un certain nombre de remarques émises pendant cette phase de consultation des partenaires et du public.

Le Télégramme

Accueil · Finistère · Plabennec

Près de la moitié de la population du département finistérien est invitée à se prononcer sur le nouveau Scot

Article réservé aux abonnés

Le 29 août 2025 à 11h28

À l'occasion de la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot) qui va concerner plus de 100 communes finistériennes pour l'organisation de l'urbanisation dans le territoire, les habitants de celles-ci sont invités à donner leur avis et observations après avoir pris connaissance du document.



Au premier rang, André Talamain (Pays d'Iroise), Alexandra Guilloré (Landerneau-Daoulas), Jean-François Tréguer (Pays des Abers), Roger Lars (Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime). Au deuxième rang, Thierry Cann (Scot).

Article du Télégramme



Les 12^e Rendez-vous du SCoT
à Plouarzel, le 21 octobre

Les RDV du SCoT

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a organisé ses 12^e Rendez-vous du SCoT à Plouarzel le 21 octobre, intitulés "Résilience énergétique et préservation des sols agricoles et naturels : un équilibre à trouver", qui ont réuni près de 140 participants.

Afin de poser le cadre des échanges, la matinée a débuté par une intervention de Nicolas Portier, professeur à Sciences Po Paris et directeur du Cercle pour l'Aménagement du Territoire sur le thème "Transition énergétique et enjeux de politiques industrielles dans les territoires". Pacte vert européen, relocalisation de l'énergie, planification écologique, situation de la Bretagne... Son intervention est disponible en replay sur le site du Pôle métropolitain.

Une première table ronde a ensuite permis de faire le point sur la situation locale, autour du thème "Quelles productions énergétiques compatibles avec la vocation agricole et naturelle des sols en Pays de Brest ?" avec la Chambre d'Agriculture du Finistère, Eaux et Rivières de Bretagne, le Centre Régional de la Propriété Forestière pour le Finistère et la DDTM du Finistère.

La seconde table ronde a permis de réfléchir au lien entre politiques locales d'aménagement et d'énergie, au travers des exemples de la boucle énergétique de la commune de Le Sourn, et du Plan Paysage pour la transition énergétique de Vichy Communauté.

Participation à la concertation autour du futur « Livre blanc de la sobriété foncière en Bretagne »

La conférence régionale de gouvernance (CRG), collectif Région-SCoT, se réunit de manière régulière autour de trois axes de travail : la mesure de la consommation foncière, le traitement des projets d'envergure régionale ou nationale et la mise en œuvre concrète de la sobriété foncière. Dans le cadre de ce dernier volet, elle a lancé une concertation globale pour nourrir l'élaboration d'un livre blanc sur la sobriété foncière en Bretagne, afin d'identifier des leviers efficaces à l'échelle régionale et de peser au niveau national pour faire évoluer ou créer certains outils.

Le Pôle métropolitain y a contribué :

- en organisant un temps d'échange le 10 juin 2025 à La Forest-Landerneau, auquel une trentaine de personnes, élus ou membres du Conseil de développement, ont participé
- en participant à l'animation d'une journée organisée par la CRG et la Région Bretagne le 26 novembre à Saint-Brieuc

LE SIG GÉOPAYSDEBREST

Les collectivités du Pays de Brest disposent d'un Système d'Information Géographique (SIG) commun au service des politiques publiques. En 2025, une réflexion a également été engagée sur une évolution des services proposés par la plateforme.

Partenariat

Révision des conventions SIG

Devant l'évolution des compétences SIG au sein des EPCI, il a été décidé en comité de pilotage de réinterroger le positionnement de chaque niveau territorial. Une des principales conclusions a été le besoin de donner plus d'autonomie aux référents SIG communautaires. Une proposition technique commune est en cours de construction.

Collaboration avec l'IGN

GéoPaysdeBrest s'est engagé dans la démarche de géocommuns proposée par l'IGN ; l'objectif est de mutualiser l'entretien du filaire de voies. Les enjeux sont multiples : calcul des dotations générales de fonctionnement, navigation routière, adressage...

Outils

Plans de récolements

D'année en année, le cahier des charges des plans de récolement est enrichi afin de répondre aux besoins des gestionnaires de réseaux. Une évolution majeure cette année a porté sur une mise en cohérence des données relatives aux réseaux souples (fibre optique, éclairage public, signalisation lumineuse tricolore).

Données

Cadastré

Le plan cadastral mis à disposition sur les différentes applications de GéoPaysdeBrest est actualisé dorénavant chaque trimestre grâce au service de téléchargement proposé par la DGFIP.

Adresses

Après la phase d'accompagnement des communes à la constitution de leurs bases adresses, GéoPaysdeBrest assure maintenant la consolidation et le développement de leur usage.

Arrêtés de circulation

Une nouvelle plateforme nationale DiaLog a été ouverte en 2025 afin de faciliter la réutilisation des arrêtés de circulation par les opérateurs de navigation GPS notamment. Sur le Pays de Brest, des démarches expérimentales sont menées sur la commune de Kerlouan et sur Brest métropole.

Espaces verts

L'application de gestion des espaces verts construite en collaboration avec le G4DEC évolue avec de nouvelles fonctionnalités. Les données sont désormais accessibles en « Open data » et L'UBO et BMH ont intégré le réseau des utilisateurs.

Images satellites

Dans le cadre d'un partenariat avec l'IGN, le Pays de Brest dispose de clichés des satellites Pléiades à une résolution de 50 cm. Ces données ont vocation à permettre d'analyser l'évolution du trait de côte.

Utilisation du SIG au service des mobilités durables

Accompagnement des projets du Pôle

L'équipe de GéoPaysdeBrest accompagne les services du Pôle métropolitain dans l'accomplissement de leurs missions. Ainsi, deux cartes valorisant les services aux habitants ont été réalisées dans le cadre du Contrat Local de Santé :

- Les acteurs du réseau Maisons sport-santé, en lien avec l'UFOLEP
- Les consultations délocalisées en addictologie

De plus, dans le cadre du travail sur la gestion forestière, le service SIG apporte un appui méthodologique sur la partie cartographique, et fournit les données nécessaires au prestataire.

Enfin, pour le développement des mobilités durables, le service accompagne le Pôle et les EPCI dans l'utilisation du SIG : formations, calculs d'isochrones, requêtes, respect du RGPD.

PLUS D'INFORMATIONS SUR
geopays.brest.fr

ÉCONOMIE & EMPLOI

FORÊT BOIS PAYS DE BREST



© PMPB

Le Collectif Forêt-Bois du Pays de Brest, une dynamique de filière pilote en Bretagne

Le Pays de Brest anime depuis 2022 un collectif forêt-bois dans l'objectif de faire grandir notre culture forestière, de gérer notre patrimoine boisé et de valoriser nos bois locaux.

La filière forêt-bois joue un rôle stratégique comme alliée face au changement climatique et pour décarboner constructions et aménagements.

➤ Collectif animé avec le soutien de l'Europe (LEADER) et en partenariat avec les entreprises de la filière, l'interprofession Fibois Bretagne, le Centre national de la propriété forestière (CNPF), le syndicat forestier (Fransylva Bretagne), l'Office national des forêts (ONF).

Implanter une culture forêt-bois sur un territoire à l'ADN maritime et agricole

Le collectif Forêt-Bois du Pays de Brest se fixe 2 priorités :

- 1. Amplifier la gestion de notre patrimoine boisé** (16% du territoire, 90% privé, morcellement avec 8 000 propriétaires, nouveaux boisements...)
- 2. Développer nos filières bois d'œuvre et les biosourcés** comme la paille en isolation (bâtiment durable et circuits courts)

Un comité de pilotage de filière fédère les acteurs et entreprises, de l'amont à l'aval, autour du programme d'actions : forestiers, scieurs, négociants, charpentiers, menuisiers, architectes, formations, collectivités...

5 domaines d'actions prioritaires pour « faire filière »

Le programme en cours pour structurer notre filière bois locale se traduit en 5 domaines d'actions menées avec les partenaires du collectif :

3 Développer le bois d'œuvre local public

Nous développons des circuits courts entre la ressource de nos forêts – 80% d'essences feuillues peu valorisées – et la demande locale (service « Bois de chez moi »).

Avec le soutien de l'Europe et de l'Etat (fonds stratégique de la forêt et du bois) et en partenariat avec des scieries du Finistère

1 Gérer le patrimoine boisé public

Nous accompagnons 8 communes et EPCI dans la gestion de leur patrimoine boisé (forêts et arbres en ville) et dans des plantations citoyennes (programme « Plantons une forêt ! »).

Projet soutenu par l'Europe, l'Ademe et la Région (politique d'adaptation au changement climatique)

4 Construire et rénover en biosourcés

Nous travaillons à la mise en place d'un service de conseil et d'appui à la MOA publique locale pour faciliter les différentes étapes de la construction biosourcée : convaincre, orienter, accompagner.

*Groupe de travail constitué avec les acteurs locaux et régionaux du bâtiment durable**

2 Conseiller les propriétaires privés

Nous amplifions le conseil pour la gestion durable des forêts, avec de forts enjeux de reconstitution (post tempête Ciaran), de morcellement (8 000 propriétaires) et de nouveaux boisements (friches).

En partenariat avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et le syndicat des propriétaires (Fransylva)

5 Promouvoir les formations et métiers du bois

Nous organisons des parcours de découverte et concevons une exposition itinérante pour promouvoir la diversité des formations et métiers de la filière bois (nature, artisanat, ingénierie, numérique).

*Avec le soutien de l'Europe et en partenariat avec 5 établissements scolaires du bois et de la forêt***

* Approche Eco-Habitat, Batylab, Bruded, Collectif Paille Armoricain, Ener'gence, Fédération bretonne des filières biosourcées, Fédération du bâtiment 29, Fibois Bretagne

** Lycée Dupuy de Lôme à Brest, Lycée de l'Elon à Landerneau, Lycée du bâtiment de Pleyben, CFPPA de Kerliver à Hanvec, Ecole du Nivot à Lopérec

Plantons une forêt dans votre commune

8 collectivités* sont lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par le Pays de Brest en 2024 pour faire de notre patrimoine boisé un levier d'adaptation au dérèglement climatique. Sur la période 2025-2027, les projets menés portent sur le patrimoine public existant (125 ha de gestion forestière et d'arbres en ville) et sur la plantation de nouvelles forêts communales (15 ha de plantations).

« Plantons une forêt ! » incarne ce programme de plantations participatives, mobilisant habitants et écoles. Après une première saison menée l'hiver dernier à Lannilis, Lanrivoaré et Ploudiry, une nouvelle édition se prépare pour l'hiver prochain à Guilers, Landéda et Plounéour-Brignogan-Plages.

Les EPCI et communes du Pays de Brest qui souhaitent bénéficier de ce programme après 2027 sont invités à nous contacter (projets sur des sites dont ils sont propriétaires ou qu'ils pourraient acquérir).

* Brest métropole, Châteaulin, Landéda, Lannilis, Lanrivoaré, Ploudiry, Plounéour-Brignogan-Plages, Telgruc-sur-Mer.



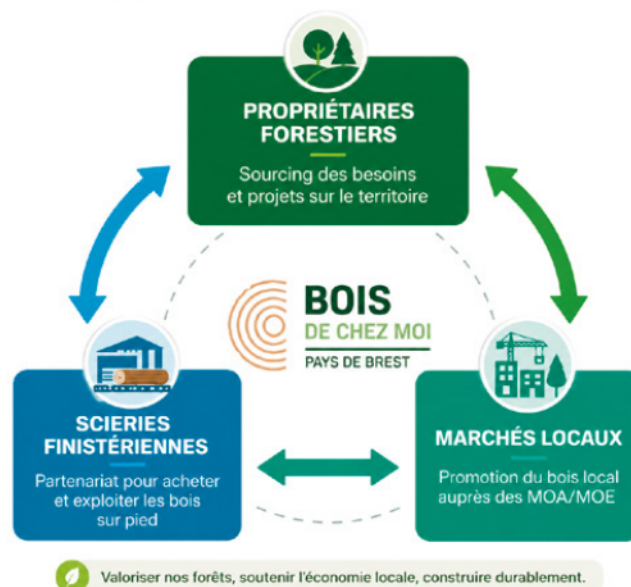
Programme mené avec le soutien de l'Europe (LEADER), de la Région et de l'ADEME (« appel à projet Adaptation au changement climatique »), du Conseil départemental (« plan 500 000 arbres »).



Bois de chez moi, la filière courte du bois local

Le Pays de Brest lance « Bois de chez moi » en partenariat avec une dizaine de scieries locales. Ce service valorise des bois hors standard* et développe l'adéquation entre la ressource de nos forêts (diversité d'essences), la transformation par les scieries du territoire et la demande locale des maîtres d'ouvrage et des entreprises (construction, charpente, aménagement, mobilier...).

* Les bois dits « hors standard » sont des parcelles constituées de petits volumes, de qualités hétérogènes, d'une diversité d'essences. Ces bois représentatifs de notre forêt sont plus complexes à mobiliser ; ils nécessitent d'organiser des chaînes de valeur locales, à taille humaine, en circuit court.



➤ POUR EN SAVOIR PLUS
foretbois-paysdebrest.bzh
 in Forêt-Bois Pays de Brest

Service développé grâce au soutien de l'Europe et de l'Etat (Fonds stratégique de la forêt et du bois) et en partenariat avec le CRPF, Fibois et Fransylva



www.paysdebrest-implantation-entreprises.bzh

J'IMPLANTE MON ENTREPRISE EN PAYS DE BREST !

Trouver des bureaux, un local d'activité, un local commercial, un espace pour entreprendre... Lancé en 2021, « J'implante mon entreprise en Pays de Brest » rassemble 800 offres de locaux professionnels et oriente les porteurs de projets vers les collectivités et partenaires spécialisés.

Ce portail de services est un point d'entrée pour les porteurs de projets et aussi un outil d'attractivité à l'échelle régionale et nationale

Outil conçu par le Pays de Brest avec le soutien de la Région et en collaboration avec les services économiques des EPCI, le service SIG GéoPaysdeBrest et des agences spécialisées dans l'immobilier d'entreprise.



Quelques chiffres clés :



+ 800
offres
de locaux



15 000
connexions
par an



58 000
pages consultées
par an



50 %
d'utilisateurs
hors Bretagne



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2025, le Pôle métropolitain a poursuivi la dynamique engagée en faveur de la transition énergétique et écologique auprès de ses membres, afin de faciliter et coordonner les démarches communes sur le territoire.

Le Contrat d'Objectifs Territorial de Transition Écologique

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest pilote le Contrat d'Objectifs Territorial signé avec l'ADEME dans le cadre du programme Territoire Engagé en Transition Écologique.

Ce Contrat d'Objectifs Territorial concerne les 7 EPCI du Pays de Brest, chacun étant engagé sur son périmètre, et est piloté par le Pôle métropolitain pour la période 2023 – 2027.

Il repose sur le programme « Territoire Engagé Transition Écologique », qui permet une approche transversale pour accompagner les politiques territoriales de transition écologique.

Le Contrat d'Objectifs Territorial a vocation à accompagner les collectivités sur une durée de 4 ans dans une meilleure prise en compte :

- ▶ Des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour répondre aux besoins des politiques de l'habitat ;
- ▶ De gestion du patrimoine ;
- ▶ D'approvisionnement en énergie ;
- ▶ De mobilité ;
- ▶ D'organisation interne ;
- ▶ De gestion et prévention des déchets ;
- ▶ etc.

En 2025, la phase 2 de la démarche a été engagée : c'est la phase de mise en œuvre des actions.

1. Des actions collectives ont été mises en œuvre, pilotées par le Pôle métropolitain :

- ▶ Une fresque de l'économie circulaire a été organisée dans le cadre de la semaine « élus pour agir », en partenariat avec le G4DEC, la CLCL et l'ADEME.

L'ADEME propose un contrat d'objectifs et d'actions de 4 ans, dans une logique d'amélioration continue, basé sur 2 référentiels :

- ▶ Économie Circulaire
- ▶ Climat Air Énergie (ex label Cit'Ergie)

▶ Un cycle d'ateliers sur le réemploi des matériaux du BTP :

Afin d'accompagner les acteurs du territoire sur le sujet, le Pôle métropolitain du Pays de Brest a organisé un cycle d'ateliers dédié au réemploi des matériaux du BTP, avec ses partenaires (G4DEC, Brest métropole, et le GARMAT – groupement des acteurs du réemploi des matériaux – composé de la Réserve des Matériaux, du Repair, de Tribord et de 909 bâtir durable).

Ces ateliers, à destination des élus, des techniciens des établissements publics du territoire et des professionnels du BTP (architectes, maîtres d'œuvres, bureaux de contrôle, entreprises de travaux, etc.), ont rassemblé une soixantaine de participants à chaque date.

Au programme : visite d'un bâtiment exemplaire ; atelier sur l'intégration du réemploi dans la commande publique ; retours d'expérience et présentation de projets réalisés ; présentation des acteurs locaux de réemploi des matériaux ; apports d'éléments concrets pour lever les freins à la pratique du réemploi, etc.

L'objectif de ce cycle d'ateliers est de permettre le développement de projets intégrant du réemploi des matériaux du BTP sur le territoire. Un nouveau cycle d'ateliers est prévu pour 2026.



1^{er} atelier sur le réemploi des matériaux du BTP

2. Les EPCI ont également mis en œuvre leurs feuilles de route :

Des visites annuelles ont été organisées avec les conseillers dédiés à l'accompagnement des EPCI dans la démarche. Ces visites ont permis de faire le point sur la progression effectuée par chaque territoire en fonction des projets prévus et réalisés, et de voir si cette progression correspond aux objectifs fixés par l'ADEME. De nouvelles visites sont prévues en 2026, avant l'audit final en 2027.

La Coopérative Climat Bretagne

Après 18 mois d'incubation, et tenant la promesse de son calendrier, la SCIC* Coopérative Climat Bretagne, a été créée en Assemblée Générale constitutive le 17 décembre 2025, regroupant vingt-deux sociétaires fondateurs et formant un collectif d'acteurs privés, publics et sectoriels.

Dans la continuité des travaux de 2024, le groupe projet a œuvré en 2025 afin de :

- ▶ Créer la vision du projet collectif
- ▶ Rédiger les statuts de la coopérative
- ▶ Construire et valider le modèle d'affaires
- ▶ Mobiliser les acteurs économiques en vue d'une entrée dans le sociétariat

Mission de la Coopérative Climat Bretagne

La mission de la coopérative est de participer à accélérer les projets bas carbone & biodiversité sur le territoire, en proposant son expertise aux entreprises et collectivités de Bretagne. Le périmètre des projets mis en œuvre et soutenus par la coopérative est la Bretagne.

1. Engager les acteurs, et le collectif de la coopérative lui-même, dans un cadre éthique
2. Apporter une expertise technique et labelliser
3. Orienter les flux financiers vers des projets environnementaux
4. Fédérer et faciliter le dialogue dans l'intérêt général

* Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

LISTE DES MEMBRES FONDATEURS DE LA COOPÉRATIVE CLIMAT BRETAGNE

Collectivités

Brest métropole
Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas
Pays d'Iroise Communauté
Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime

Entreprises

Bio Molenez
Brest En Vue
Biobleud
Tromelin Nutrition
Technature
Seamer
Eco-Bâti Bois
909 bâtir durable

Banques et investisseurs

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts
Crédit Mutuel Arkéa
Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère

Experts institutionnels, sectoriels et scientifiques

Fransylva - Syndicat Forestier de Bretagne
Groupement des producteurs de bois certifiés
Ener'gence
Fibois Bretagne
Chambre d'Agriculture de Bretagne

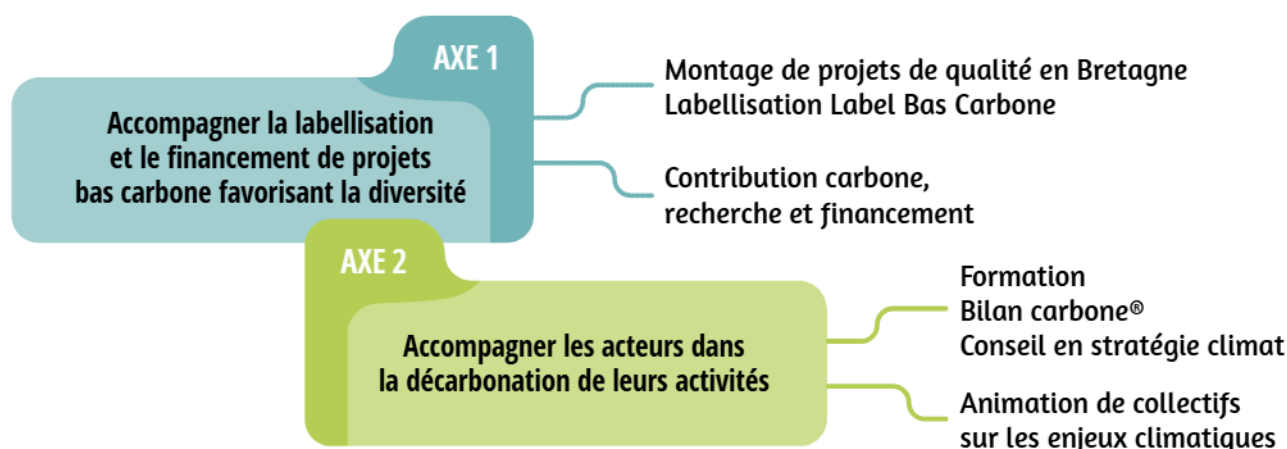
Deux salariés



La Coopérative
Climat Bretagne

Offre de services

La coopérative propose une expertise carbone autour de deux axes :



Via la contribution carbone volontaire, la coopérative propose aux acteurs économiques de s'engager financièrement sur des projets environnementaux de qualité sur le territoire, dans les secteurs forestiers, agricoles ou des espaces naturels, et à terme du bâtimentaire ou du littoral.

Pourquoi une SCIC ?

La SCIC* est une structure qui permet d'associer des personnes physiques ou morales, de droit privé ou public, autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.

La SCIC permet en particulier de :

- ▶ Créer un sociétariat diversifié avec un ancrage territorial
- ▶ Stimuler une dynamique locale autour de la transition écologique
- ▶ Rechercher une autonomie économique et un équilibre financier, en visant une lucrativité limitée (commission minimale, parts sociales non rémunérées, bénéfices non reversés aux sociétaires)
- ▶ Affecter les excédents potentiels au financement de projets environnementaux futurs

* Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

Ce projet a obtenu un financement du programme européen LEADER



Vous avez un projet environnemental et souhaitez étudier son éligibilité au label bas carbone ou au soutien de la coopérative ?

Vous souhaitez participer au financement d'un projet bas carbone & biodiversité sur votre territoire ?

CONTACTER LA COOPÉRATIVE
www.cooperativeclimatlbretagne.fr

Muriel LETTY
 07 57 02 33 03
muriel.letty@cooperativeclimatlbretagne.fr

Risques littoraux

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a été lauréat d'un appel à projet FEDER Régional « Adaptation au changement climatique » et a obtenu une aide européenne d'un montant de 293 575, 83 € pour 2024-2026.

Des actions seront conduites par le Pôle métropolitain, dans une logique de mutualisation pour le compte de ses membres, et par 4 de ses intercommunalités dans une démarche d'interconnaissance, de partage au sein du Pays de Brest et plus largement au sein de la Bretagne. Les 4 intercommunalités participantes : Lesneven - Côte des Légendes, Pays des Abers, Pays d'Iroise, Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime.



Thèse CIFRE

Le Pôle Métropolitain du Pays de Brest est porteur d'une action visant à étudier les impacts de la submersion marine et de l'élévation du niveau marin sur les cours d'eau et les vallées côtières ainsi que sur les aquifères en relation avec la zone rétro-littorale. C'est l'objet d'une thèse CIFRE¹, portée par le Pays de Brest en partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) au travers des laboratoires LETG² et Géo-Océan.

Cette recherche a comme principaux objectifs :

- **Mesure des impacts des embouchures et du comportement des cours d'eau sur la morphologie et les dynamiques littorales pour :**
 - Améliorer les connaissances et compréhensions du fonctionnement
 - Quantifier les paramètres naturels et anthropiques influençant leur dynamique
- **Sensibiliser les acteurs sur la vulnérabilité des territoires côtiers, dont ceux concernés et mobiliser les élus/techniciens des EPCI**

Un recensement et une caractérisation des embouchures des petits cours d'eaux côtiers du Pays de Brest ont été faits. 10 embouchures représentatives et réparties sur le Pays de Brest ont été retenues, dont cinq prioritaires et cinq complémentaires.

¹ CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

² LETG : Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique

Bassins versants côtiers sélectionnés dans le Pays de Brest pour le projet



MOBILITÉ DURABLE

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest poursuit sa démarche, engagée depuis 2018, de coordination des politiques de mobilité durable.

Ses objectifs sont les suivants :

- ▶ Réduire la congestion routière, notamment aux entrées de Brest métropole
- ▶ Réduire les émissions de polluants liés au secteur des transports
- ▶ Faciliter la mobilité dans le Pays de Brest

CELA SE TRADUIT PAR LA MISE EN ŒUVRE DE PLUSIEURS ACTIONS CONCRÈTES :

► Pilotage d'une étude sur le déploiement de lignes de covoiturage dans le Pays de Brest

Le Pôle métropolitain a porté une étude d'opportunité et de faisabilité pour le déploiement de lignes de covoiturage dans le Pays de Brest, pour le compte de ses 7 intercommunalités membres.

Les lignes de covoiturage proposent un service de transport selon un itinéraire défini avec des arrêts identifiés à l'instar des lignes de bus. Il s'agit d'un covoiturage organisé qui présente plusieurs intérêts :

- Pour le conducteur, l'intérêt est de transporter une personne sans faire de détour et de partager le coût du trajet.
- Pour le passager, la contrainte organisationnelle est réduite, il suffit de se rendre à l'arrêt et d'attendre qu'un conducteur s'arrête.

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest et ses EPCI membres ont étudié le potentiel du déploiement de lignes de covoiturage, principalement dans une optique domicile-travail, en complémentarité des transports en commun.

Cette étude en 3 phases a permis d'analyser précisément le potentiel et la faisabilité des lignes envisagées (itinéraires, arrêts, aménagements nécessaires) ainsi que le budget nécessaire aux aménagements et au fonctionnement de ce type de service.

L'étude a également proposé une stratégie de mise en œuvre, de gestion, de gouvernance, d'animation et de communication de ces lignes de covoiturage.

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a bénéficié d'un financement de l'État via le Fonds Vert, à hauteur de 28 000 € ainsi que de l'Union Européenne via le programme européen LEADER à hauteur de 34 952 €.



► Animer le réseau des acteurs de la mobilité durable et faire connaître des initiatives innovantes : les 4^e rencontres des mobilités durables dans le Pays de Brest



Le Pôle métropolitain a organisé le 25 septembre 2025 les 4^e "rencontres des mobilités durables dans le Pays de Brest", à Lesneven.

Environ 90 personnes ont participé à cet événement, ouvert aux élus, aux professionnels des mobilités, aux acteurs associatifs et aux entreprises intéressées.

Cette matinée a été l'occasion pour Claudie Balcon, vice-présidente du Pôle métropolitain du Pays de Brest en charge des mobilités, de présenter un bilan des actions mises en œuvre en 2025.

De nombreux témoignages et retours d'expérience ont été partagés lors des tables rondes sur les sujets suivants :

- **Le train comme solution de mobilité du quotidien dans le Finistère ?**
- **Mobilités, lien social et accès aux services essentiels : quelles réponses ?**
- **Panorama de projets innovants, sobres et peu coûteux : découvrez plusieurs initiatives pour une mobilité durable et accessible du covoiturage au quotidien.**

► Formation sur la conception d'aménagements cyclables pour développer la pratique quotidienne du vélo en territoire rural et péri-urbain

Le Pôle métropolitain a sollicité le bureau d'études Solcy pour concevoir une formation à destination des techniciens des EPCI du territoire (agent.es en charge des mobilités et de la voirie), pour leur permettre de monter en compétence et de mieux concevoir et mettre en œuvre des plans vélos.

Les participants ont reçu une formation sur mesure et adaptée à la réalité de notre territoire. Un focus a notamment été apporté aux enjeux d'opérationnalité du plan vélo, aux aspects réglementaires, ainsi qu'aux enjeux techniques de la conception d'un réseau cyclable (place du piéton, matériaux, continuité cyclable, etc.).

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DE BREST



LE CLS A ÉTÉ ÉVALUÉ

Le Contrat Local de Santé arrivant à son terme fin 2026, une évaluation a été réalisée entre juillet 2025 et janvier 2026. Le Pôle métropolitain a confié cette mission à l'association Pas de côté en santé.

L'évaluation a été réalisée via de l'analyse documentaire, des entretiens individuels et collectifs, des questionnaires et a ainsi permis de consulter plus de 130 personnes.

Ce qui ressort de l'évaluation :

- ▶ **Le CLS est vu par les acteurs du territoire comme un espace collectif d'observation, d'expérimentation et de solidarité,**
- ▶ **Il déploie des actions particulièrement structurantes et dont les thématiques sont pertinentes, et veille à ce qu'elles soient déployées sur tout le territoire,**
- ▶ **Il permet de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, par ses actions et ses modalités d'intervention (intersectorialité, aller vers),**
- ▶ **Il permet aux acteurs du territoire de monter en connaissances et compétences, de développer leur réseau partenarial et d'intégrer davantage la santé dans leurs pratiques.**

Un contrat entre :

- **l'Agence Régionale de Santé**
- **des collectivités locales (ville de Brest, intercommunalités, Pôle métropolitain)**
- **des institutions volontaires**
- **des représentants des usagers**

Au vu de ces résultats, le Comité de pilotage et le Conseil du Pôle métropolitain, réunis respectivement les 29 janvier et le 10 février 2026, ont décidé d'engager la démarche visant à un renouvellement du Contrat Local de Santé.

► Consultations itinérantes « tabac et autres addictions » en Pays de Brest – ECHU 2025

Le CLS déploie depuis 2024 des consultations gratuites d'aide au sevrage tabagique et autres addictions, dans les territoires et au plus près des habitants, sous le nom Echu !

Il est le résultat d'un travail partenarial avec le CHU de Brest, le Centre hospitalier de Landerneau, l'hôpital de Saint Renan et la Clinique Kerfriden – Emeis, les Maisons de santé du territoire (Le Faou, Guissény, Plounéour-Brignogan-Plages et Plonévez-Porzay), les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et également avec les acteurs du social des territoires : Maison France Services, Maison de l'emploi, CDAS, associations de solidarité et d'action sociale.

220 consultations ont été réalisées en 2025, pour 93 personnes accompagnées. Les consultations sont ouvertes à tous, avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité.

En parallèle, près de 60 professionnels du social et de la santé ont été formés au repérage des addictions et à l'orientation.



Les lieux de consultation en 2025

Ces actions bénéficient de financements de l'Agence Régionale de Santé.

► Développement d'un axe santé environnement

Les 5 actions en santé environnementale ont été déployées en 2025 sur toutes les intercommunalités :

- Développement de l'interconnaissance et d'une culture commune des acteurs en santé environnement
- Formation des acteurs du territoire en santé environnement
- Information et sensibilisation des habitants sur la qualité de l'air intérieur et les risques associés au radon
- Accompagnement en santé des foyers confrontés à des situations de précarité énergétique
- Réseau participatif de surveillance des pollens

Elles ont permis de toucher 390 élus et professionnels sur des temps forts et formations, et d'accompagner 16 crèches dans leurs changements de pratiques.

En parallèle, plus de 1000 habitants ont été sensibilisés ou accompagnés à travers des ateliers, conférences, visites à domicile.

Enfin, près de 700 kits radon ont été distribués sur Brest métropole et le Pays d'Iroise, dans le cadre d'une campagne de mesure du radon auprès des habitants

Ces actions sont financées dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (ARS, DREAL, CR Bretagne) et les intercommunalités du Pays de Brest.

► Santé mentale des jeunes : des formations à l'échelle des EPCI



Juin 2025, session de formation sur la CC Pays d'Iroise

Cette formation, organisée depuis 2022 par le Pôle métropolitain et les intercommunalités, porte sur l'accompagnement des jeunes et la création d'environnements propices à leur bien-être psychologique. En 2025, quatre sessions ont permis de former 55 professionnels ou bénévoles : sur les Communautés de communes du Pays d'Iroise, Lesneven-Côte des Légendes, Pays des Abers et sur la Ville de Brest.

Pendant quatre jours, les participant-e-s se questionnent : quel est l'état de santé des jeunes aujourd'hui ? Comment engager l'échange et que faire des propos recueillis ? Comment identifier et soutenir un-e adolescent-e en détresse ? Vers qui et comment l'orienter ? Quelle(s) position(s) adopter ? Quelles mesures prendre pour établir ou renforcer un espace propice au développement des jeunes ? Qui peut apporter de l'aide en cas de problème ?

Plusieurs acteurs de Promotion Santé Bretagne, de la Maison des Adolescents (CHU Brest), du Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), du Conseil Départemental, de l'association Addictions France ; ainsi que de la Ligue contre le Cancer, du Pôle Resource Handicap, de l'Équipe Mobile Ressources, etc., les soutiennent dans leur processus de réflexion.

Cette formation-action a bénéficié en 2025 de financements de l'ARS et du Conseil Régional.

► Maison Sport Santé Itinérante sur le Pays de Landerneau-Daoulas

La Maison Sport Santé Itinérante, portée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, l'UFOLEP et le Pôle Métropolitain du Pays de Brest, accompagne durablement les habitants vers une reprise de l'activité physique. Elle propose des entretiens d'une heure, lors de permanences sport-santé organisées tous les mardis sur 6 communes de l'agglomération : à travers une évaluation des capacités et des besoins et une orientation vers des structures sportives. Elle a accompagné 134 personnes pour 160 bilans en 2025.

Elle sensibilise également les élus, les structures du social et de la santé aux enjeux du sport santé. Et elle forme les structures sportives.

Cette action est financée par l'ARS, la CAPLD, la DRAJES, les fonds LEADER et l'Agence Nationale du Sport.

MAISONS SPORT SANTÉ
Service d'Accueil

Maison Sport Santé du Pays de Landerneau-Daoulas

PERMANENCES À LANDERNEAU - HANVEC - PLOUDIRY - ST THONAN - DIRINON - HÔPITAL-CAHNRUT

Contactez la Maison Sport-Santé :
07 80 61 68 42
maisonsportsantebrest@ufolep.org
ou sur <https://maisonsportsantebrest.org>
Permanences les mardis sur les différents lieux d'accueil

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
ars
A Mon Rythme
LANDERNEAU DAOULAS
BRETAGNE SPORT SANTÉ

► Unité mobile de prévention santé

Le camion Mobisanté est opérationnel depuis septembre 2025, sur 5 intercommunalités : CC Pays des Abers, Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, Pleyben-Châteaulin-Porzay, Lesneven-Côte des Légendes et la CA Pays de Landerneau-Daoulas. En 2025, il a proposé des permanences de promotion des dépistages du cancer dans les communes, et des actions pour favoriser l'accès à la santé des personnes vulnérables.

LES PERMANENCES MOBISANTÉ SUR LES COMMUNES :

Elles ont pour objectifs de sensibiliser la population aux campagnes de dépistages organisés des cancers et d'accompagner les habitants dans leurs démarches (prise de rdv, levée des freins...). C'est également l'occasion de répondre aux questions des habitants sur toutes les thématiques et d'orienter vers les services de santé locaux.

EN CHIFFRES

38 permanences sur **21** communes

126 heures de présence

520 habitants rencontrés

171 accompagnés et orientés

ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES VULNÉRABLES :

Il s'agit de proposer plusieurs actions complémentaires pour améliorer l'accès à la santé des personnes éloignées du système de santé, notamment en :

- Accompagnant les professionnels de santé libéraux du territoire pour développer des entretiens de prévention
- Proposant des rdvs de prévention individuel dans le camion Mobisanté (réalisé par des professionnels de santé du territoire) pour les personnes éloignées du système de santé sur des structures solidaires
- Proposant des cycles d'ateliers de promotion de la santé sur des structures solidaires (2 ateliers de mobilisation/définition des besoins et trois ateliers thématiques)



EN CHIFFRES

18 professionnels de santé libéraux formés à l'entretien motivationnel

2 journées d'entretien de prévention expérimenté à Plabennec au Chantier d'insertion de l'AGDE en partenariat avec AGDE, CPTS Bassin de l'Elorn, Défi Emploi et Sato relais et la MISAS.

18 entretiens de prévention réalisés

1 cycle d'ateliers de promotion de la santé réalisé auprès de jeunes de la Mission Locale de Crozon

188 000 points adresses

Ce projet est financé par l'Agence Régionale de Santé, les intercommunalités concernées et le programme européen LEADER. Il s'agit d'une expérimentation sur 3 ans.

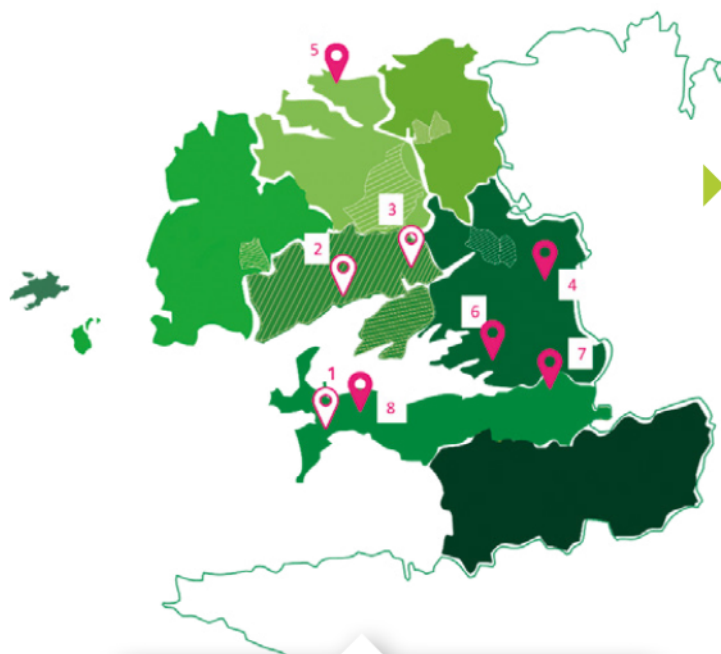


Unité mobile de prévention santé

PROGRAMMES EUROPÉENS

PROGRAMME LEADER

2023-2027



► LEADER 2025 : 8 projets innovants pour dynamiser le Pays de Brest

Le programme européen LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) continue d'accompagner le développement des territoires ruraux du Pays de Brest en soutenant des projets expérimentaux et fédérateurs. Il couvre 4 thématiques, en plus d'un volet coopération :



la gestion et valorisation des ressources naturelles



les circuits courts et l'économie circulaire



les mobilités et les énergies



les services collectifs essentiels

Projets sur le territoire de tout le Pays de Brest

- ① Fabrication mallette du compost • *Les Compostioles*
- ② Développer une culture forestière • *PMPB*
- ③ AAPETI / Accès à l'Autonomie alimentaire grâce au Partage d'Équipements et à la Transformation d'Invendus • *Aux Goûts Du Jour*

Projets sur un seul territoire

- ④ Expérimentation d'un service de transport à la demande • *CAPLD*
- ⑤ Conception muséographique centre ALGAE • *Karreg Hir*
- ⑥ Création d'un fablab culinaire • *À chacun sa sauce !*
- ⑦ Projet de coopération : mise en récit des patrimoines géologiques en rade de Brest • *PNRA*
- ⑧ Gestion durable de l'eau • *Camping de la Presqu'île*

En 2025, 8 nouveaux projets ont été sélectionnés par le Comité de programmation. Composé d'acteurs publics et privés locaux, cette instance de gouvernance auditionne et sélectionne les projets sollicitant une subvention LEADER sur la base de critères précis. Ces projets illustrent la diversité des initiatives soutenues par LEADER, qui allie innovation, dimension collective et ancrage territorial.



© PMPB

Représentants de 2 associations, porteuses de projets auditionnés en Comité de programmation LEADER n°5, le 27/05/2025, à Kernilis

► La coopération LEADER : un levier pour renforcer les partenariats territoriaux

Le volet coopération du programme LEADER permet aux porteurs de projet du Pays de Brest de s'associer à d'autres territoires en France ou à l'international. En 2025, deux ateliers dédiés à cette thématique ont été organisés à destination des porteurs de projet. Les participants ont pu échanger sur des idées de projets concrets de coopération et le montage de projets communs.

Pourquoi coopérer ?

- **Mutualiser les compétences et les moyens.**
- **Bénéficier d'un soutien financier (jusqu'à 75 000 € ou 80% du budget total).**
- **S'inspirer d'expériences variées pour innover.**

Ces ateliers ont été mutualisés entre les deux programmes européens LEADER et DLAL FEAMPA, pilotés par le Pôle métropolitain du Pays de Brest.



Atelier participatif sur le montage type d'un projet de coopération LEADER, 6 novembre 2025

© PMPB



UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE LEADER

Le GAL (Groupe d'Action Local) du Pays de Brest a développé une exposition photographique pour mettre en lumière une variété de projets LEADER. Portés par des acteurs locaux publics ou privés, ces projets répondent aux enjeux économiques du Pays de Brest et contribuent à la transition écologique.

L'exposition est gratuite et se veut itinérante. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez l'accueillir dans vos locaux !

DLAL FEAMPA

2023-2027

► Sélection de 3 projets DLAL FEAMPA

Depuis 2023, la Région Bretagne s'est engagée aux côtés de 8 territoires maritimes pour animer le programme européen DLAL – Développement Local mené par les Acteurs Locaux - FEAMPA - fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture. À travers ce dispositif, l'Europe souhaite soutenir les décisions prises au plus près du terrain en faveur des transitions et favoriser une gouvernance maritime pilotée par les acteurs locaux.

Deux millions d'euros ont été alloués au Pays de Brest pour soutenir des actions collectives et innovantes en faveur de l'économie bleue jusqu'en 2027. Ces aides proviennent à parité de l'Europe et de la Région.

En 2025, la Commission mer et littoral (CML) du Pays de Brest (instance de gouvernance du programme DLAL FEAMPA, regroupant élus, professionnels de la mer, associations et établissements publics) a sélectionné 3 projets et attribué 185 235 € de fonds DLAL FEAMPA.

→ Projets DLAL FEAMPA



Augustin MALLIART et Breandán Ó Geallabhain : pêcheurs qui ouvriront leur poissonnerie aux Halles St Louis

► Évaluation à mi-parcours

Une évaluation croisée à mi-parcours du programme DLAL FEAMPA a été réalisée au premier semestre 2025 avec le Pays de Saint Malo. Ce travail a permis de co-construire une méthodologie de travail (suivi quantitatif, rédaction des questionnaires et analyse qualitative), de comparer, de s'inspirer de nos pratiques respectives d'animation et de réunir nos deux CML pour une restitution collective.

Les résultats de cette évaluation indiquent une satisfaction globale des membres de la CML (diversité de la composition de la CML et qualité des échanges) et leur souhait de faire évoluer leurs rôles (au-delà de l'audition des porteurs de projets) en tant que :

- **Référent projet** : membre auto-désigné pour suivre un porteur de projet DLAL FEAMPA, sélectionné en CML, tout au long de la mise en œuvre de son action.
- **Référent thématique** : membre de la CML désigné ou auto-désigné pour être force de proposition sur l'une des missions d'animation (évaluation, coopération, communication...) et/ou sur une thématique maritime valorisée dans notre stratégie DLAL FEAMPA (ex. : qualité de l'eau).

Après échanges avec chacun des membres de la CML : une majorité s'est proposée sur ces nouvelles missions qui seront effectives en 2026.

Commission mer et littoral
du 15 octobre 2025 à la
Maison Legris de Lilia



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Le Conseil de développement est un espace de démocratie participative qui vient en appui à la réflexion des élus dans leurs démarches relatives au développement et à l'aménagement durables du territoire. Il élabore des contributions et formalise des avis à partir des saisines reçues du Pôle métropolitain et de Brest métropole ou travaille en auto-saisine sur des sujets d'intérêt collectif.

En 2021, les conseils du Pôle métropolitain du Pays de Brest et de la Métropole ont approuvé le renouvellement d'un Conseil de développement commun à Brest métropole et au Pays de Brest. L'installation effective de ce nouveau conseil a eu lieu le 2 décembre 2021. La région Bretagne attribue chaque année une subvention au Pôle métropolitain au titre du soutien à l'ingénierie territoriale pour l'animation du Conseil de développement.

Les travaux du Conseil de développement en 2025 :

Avis sur les politiques de Brest métropole :

→ Avis sur le rapport développement durable ville et métropole de Brest

Le rapport porte sur un bilan d'actions conduites en 2025 au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes aux deux collectivités et sur un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur leur territoire.

➤ Conférence-débat : le changement climatique et ses conséquences dans le Pays de Brest

Mercredi 26 novembre 2025

Le Conseil de développement a décidé d'organiser un cycle de conférences sur le changement climatique et ses conséquences dans le Pays de Brest.

La conférence introductive a réuni 130 personnes avec la participation de :

- Anne-Marie TREGUIER, co-présidente du Haut Conseil Breton pour le Climat
- Franck BARAER, climatologue à Météo-France
- Ronan LUCAS, directeur de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne

En s'appuyant sur les travaux de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne, les intervenants ont présenté un état des lieux du changement climatique, ainsi qu'une réflexion sur les enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La vidéo est consultable sur Youtube.

De nouvelles réunions sur des thèmes spécifiques auront lieu en 2026.



Commission Aménagement et Développement Durable :

Le SCoT du Pays de Brest a été révisé pour prendre en compte l'intégration de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay au Pays de Brest, mais aussi les nouvelles lois dont la loi Climat et Résilience.

Le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest a arrêté son projet de révision de SCoT le 7 février 2025.

En 2025, la commission s'est réunie à plusieurs reprises pour prendre connaissance des documents du projet de SCoT et donner son avis.

Le projet a été transmis fin février 2025 aux personnes publiques associées, à l'autorité environnementale ainsi qu'au Conseil de développement pour avis. Une enquête publique s'est ensuite déroulée du 9 septembre au 13 octobre 2025.

Le Conseil de développement a émis un avis favorable. Il a souligné son adhésion aux orientations du SCoT. Il a souligné la qualité du travail présenté.

Participation du Conseil de développement :

- ▶ 12^e Rendez-vous du SCoT à Plouarzel le 21 octobre, intitulés "Résilience énergétique et préservation des sols agricoles et naturels : un équilibre à trouver".

Le Conseil de développement dans les instances locales

Le Conseil de développement est représenté dans plusieurs instances :

- › Ener'gence
- › Contrat de Rade TerraRade
- › Bureau du Pôle métropolitain du Pays de Brest
- › Comité de pilotage du Contrat Local de Santé du Pays de Brest
- › Conseil de Rade
- › Comité de programmation Leader
- › Commission mer et littoral du FEAMPA
- › Conseil de gouvernance de la stratégie métropolitaine de développement économique SMDE

Participation aux réseaux régional et national

LE RÉSEAU DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT BRETONS

Les membres du Conseil de développement sont invités à participer aux événements du réseau (formations, rencontres avec le CESER Bretagne, réunions thématiques...).

COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest est membre du Conseil d'administration de la coordination nationale. Des représentants du conseil ont participé aux 15^e rencontres des Conseils de développement sur « les conseils de développement au cœur de la citoyenneté intercommunale » - 24-26 septembre 2025 – Toulouse.

COMMUNICATION

Le site web du Pôle métropolitain du Pays de Brest :

www.pays-de-brest.fr

Découvrez le nouveau site à partir de cet été !
N'hésitez pas à vous inscrire à nos newsletters.

NEWSLETTERS



Dans cette newsletter de l'automne 2025, retrouvez les actualités de nos p... nos événements.

On vous en dit plus sur le lancement de la Coopérative Climat, et vous pouvez inscrire à deux ateliers : l'un sur le réemploi des matériaux de construction dans l'autre sur la coopération internationale pour les porteurs de projets. On revient sur les Rencontres des mobilités durables à Lesneven et sur l'accompagnement de collectivités pour la gestion de leur patrimoine boisé et plantations citoyennes.

Du côté du Contrat local de Santé : des personnels de la petite enfance vont être accompagnés sur la santé environnementale, et Mobisanté a réalisé ses premiers entretiens de prévention.



VIDÉO | Les 25 ans du Pays de Brest à Lesneven
Les élus et partenaires du Pôle métropolitain se sont réunis pour souffler les bougies, mais aussi revenir sur ce quart de siècle d'existence, avec l'interview de pionniers de cette structure de coopération.



PROMOTION DE LA SANTÉ : L'ACTUALITÉ DANS LE PAYS DE BREST

Kas ar yec'hed war-raok : an nevezentiou e Bro Brest

**"Pour notre santé mentale,
réparons le lien social"**

Thème des Semaines d'Information sur la Santé mentale 2025

Le Contrat Local de santé vu par...

Isabelle Tonnerre,
Présidente de la
Communauté
Professionnelle
Territoriale de Santé
(CPTS) du Bassin de
l'Elorn



[Lire la suite](#)



L'actualité des filières forêt, bois & biosourcés

Dans cette newsletter :
- Les nouveaux métiers & formations
- L'immersion dans la filière bois avec France Travail
- Le stage Climat Déclic à Brest ce week-end
- Les RDV : ESAT Lesneven, université biosourcée
- Les nouveaux schémas régionaux de gestion sylvicole (SRGS)

Les filières métiers & formations



Le Foret-Bois bretonne compte 25 000 emplois, de la gestion forestière à la commercialisation des bois en passant par tous les métiers de la transformation. Le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, propose un focus régional avec des fiches métiers et formations. Ce focus met en valeur l'évolution de ces métiers face au changement climatique et aux nouvelles technologies.

[En savoir plus](#)

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



18, rue Jean Jaurès
29200 BREST

02 98 00 62 30
contact@pays-de-brest.fr

